

L'AMAI exécute un pas très important

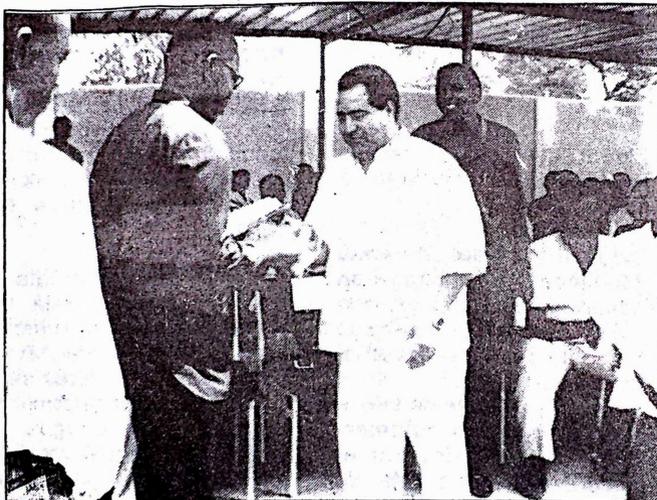
Compte tenu des revenus modestes des populations rurales, les parents d'élèves éprouvent des difficultés à payer les frais de scolarité quelle que soit leur modicité (par exemple 300 francs par mois). Cette situation constitue un obstacle majeur au développement de l'enseignement privé dans les zones rurales, là où vivent plus de 80 % de la population du pays.

L'Etat s'implique dans ce domaine autant que faire se peut, notamment à travers :

- La réglementation et le contrôle
- L'encadrement
- L'appui technique (formation)
- L'appui matériel (équipement)
- La subvention

Outre ces interventions, l'Etat s'organise en partenariat avec des associations et ONG pour soutenir l'action du privé.

Le 3 mai 1999 l'Association



M. Fejani (président de l'AMAI) remettant le lot symbolique des manuels au secrétaire général du MEBA.

mondiale de l'appel islamique (AMAI) faisait don de 205 633 manuels scolaires en langue arabe d'une valeur totale estimée à 258 millions de francs CFA aux ministères en charge de l'éducation. Selon M.

Ibrahima Diallo, directeur de l'enseignement de base (DEB) privé, "ce don est à inscrire au chapitre des actions concrètes de l'AMAI en faveur des élèves et enseignants de medersas". Pour le secrétaire

général du ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation, Adama G. Coulibaly, il s'agit d'un geste de bonne volonté qui vient à point nommé dans la mesure où c'est la première fois dans l'histoire de la coopération que les medersas bénéficient d'un appui spécifique d'une telle importance.

Pour le niveau primaire, 52 467 livres couvrant les disciplines de la langue arabe (lecture, récitation, expression, etc.), 672 livres de calcul et 48 568 livres d'éducation islamique ont été remis au ministère de l'Enseignement de base et l'Alphabétisation (MEBA) à travers sa direction de l'Enseignement de base privé.

Quant au niveau secondaire, il a bénéficié de 71 870 livres couvrant les disciplines de la langue arabe (lecture, grammaire, poésie, etc.), 32 056 livres d'éducation islamique. "Ces livres, du point de vue de leur contenu et de leur pré-

sentation, sont d'une valeur attestée. Ils ne manqueront pas de faire la joie de milliers d'élèves dont la plupart n'avaient pas eu auparavant la chance de se servir d'un manuel en langue arabe", toujours selon Adama G. Coulibaly. Pour ce qui est de la répartition de ces manuels, en particulier ceux destinés aux medersas primaires, chacun des établissements reconnus par le MEBA (248), bénéficiera de 410 livres en moyenne. Le ratio sera d'un plus de deux livres par élève, toute discipline confondue.

Ce pas de l'Association mondiale de l'appel islamique (AMAI) en est un de positif. Il ne suffit plus que de l'emboîter afin que "chaque élève de nos medersas puisse bénéficier d'un enseignement qui répond aux normes et aux finalités de l'Enseignement de base au Burkina Faso".